

Nos honoraires

Accueil / Nos honoraires

BAREME D'HONORAIRES AU 1er JANVIER 2017 - Vente

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Les honoraires de ventes d'immeubles à usage d'habitation sont fixés avec un minimum de 5000€ TTC.

Les taux ci-dessus s'entendent TVA comprises au taux de 20%.

Nos honoraires comprennent les prestations de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Prix de vente	Valeur
< 15 000 €	10 %
16 000 € - 150 000 €	8 %
151 000 € - 250 000 €	7 %
251 000 € - 350 000 €	6 %
351 000 € - 450 000 €	5 %
451 000 € - 600 000 €	4 %
601 000 € - 1 000 000 €	3.5 %

BAREME D'HONORAIRES DE LOCATION AU 1er JANVIER 2017 - Location

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 € TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2